



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Mantes la Jolie, le 10 AVR. 2015

SOUS-PRÉFECTURE DE MANTES LA JOLIE
BUREAU POLICE GENERALE ET CADRE DE VIE

Affaire suivie par Sylvie HENON

☎ 01 30 92 85 37

Fax 01 30 92 85 22

sylvie.henon@yvelines.gouv.fr

2015/ 68

Compte rendu Commission Locale d'Information et de Surveillance INTERENTREPRISES

Le mardi 02 décembre 2014 à 14H30 s'est tenue dans les locaux de SARP Industries à LIMAY, la Commission Locale d'Information et de Surveillance Interentreprises.

Participaient à cette réunion :

- Monsieur Philippe PORTAL, Sous-Préfet de MANTES-LA-JOLIE
- Monsieur Henri KALTEMBACHER, DRIEE/ Chef de l'UT 78
- Monsieur Gautier DEROY, DRIEE/ UT 78
- Monsieur Didier MARTINEZ, Mairie de PORCHEVILLE
- Monsieur Jean-Marc RUBANY, Mairie de LIMAY
- Madame Chantal DÉFLUBÉ, Mairie de GUITRANCOURT
- Monsieur Roger KERVAREC, Mairie d'ISSOU
- Monsieur Pierre-Yves PINCHAUX, Mairie de MEZIERES-SUR-SEINE
- Monsieur le Commandant FAUVEAU, SDIS 78
- Monsieur le Commandant Christophe GALFRE
- Monsieur le Lieutenant Eric REGNAUD, SDIS 78
- Monsieur le Lieutenant Jean-Paul VALLETTE, SDIS 78
- Madame Pascale GROS-DUBOIS, Ports de PARIS
- Madame Rosalba LAMAS, ALPA
- Monsieur Alexandre GODARD, ALPA
- Monsieur Rémi TOURET, EDF-CPT PORCHEVILLE
- Monsieur Cédric L'ELCHAT, SARP Industries
- Monsieur Bruno DELAVENNE, SARP Industries BIOCARBURANTS
- Monsieur Thierry BOCQUET, AIR LIQUIDE
- Monsieur Philippe PARKER, PCAS
- Monsieur Vincent TESTAUD, PCAS
- Madame Amandine FORTIN, PCAS
- Monsieur Vincent CADIEU, PCAS
- Madame Myriam ROBBE, FRANCE PLASTIQUES RECYCLAGE
- Madame Marie-Catherine COQUIN, FRANCE PLASTIQUES RECYCLAGE
- Madame Emilie DORNAND, TOTAL
- Monsieur Sylvain ROUSSEL, TOTAL
- Monsieur Xavier ROUCHAUD, GDE
- Monsieur Jean-Luc CHALLE, VALENE
- Monsieur Hervé LABAQUERE, PRISM'O
- Madame Maria LABEGUERIE, Association Initiatives – CAPESA
- Monsieur Richard HUGUET, Association AQUEREM
- Madame Corinne DUMONT, Association Yvelines Environnement
- Madame Brigitte AUBRY, Association ALEM
- Monsieur Bruno MORIN, Association AIMER

Monsieur le Sous-préfet ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- ❖ Présentation du bilan de l'année 2013 de SARP INDUSTRIES
Présentation de l'action de l'inspection des installations classées sur ce site
- ❖ Présentation du bilan de l'année 2013 et des actions engagées pour réduire les nuisances de GDE
Présentation de l'action de l'inspection des installations classées sur ce site
- ❖ Présentation de la cessation d'activité de PRISM'O
Présentation de l'action de l'inspection des installations classées sur ce site
- ❖ Questions diverses

Monsieur KALTEMBACHER prend la parole pour exposer la nouvelle réglementation des commissions de suivi de site puisque la CLIS INTERENTREPRISES devient la commission de suivi de site du bassin industriel de Limay/Gargenville/Porcheville, que TOTAL va intégrer, l'arrêté préfectoral étant en consultation (il a depuis été signé).

1- Présentation du bilan de l'année 2013 de SARP INDUSTRIES

(Voir la présentation)

Monsieur CLEMENTEL nous présente le bilan de 2013, il met notamment en avant les efforts pour recycler les eaux pluviales dans le réseau d'eau industrielle, qui se traduit par une importante diminution des rejets d'eaux pluviales qui tendent aujourd'hui vers 0. L'exploitant décrit également les actions mises en place pour améliorer la gestion de la sécurité du site. L'industriel est adhérent à TRANSAID, protocole d'aide aux services de secours en cas d'accident de transport impliquant des matières dangereuses.

2- Présentation du bilan de l'inspection des installations classées sur le site de SARP INDUSTRIES

(Voir la présentation)

Monsieur DEROY souligne les renforcements et améliorations depuis les incidents de 2013 et les mises en demeure.

L'étude de danger est en cours de révision.

Monsieur le Sous-Préfet remarque que la SARP absorbe beaucoup de matières dangereuses et demande pourquoi ne pas privilégier le transport par voie fluviale, étant donnée la proximité de la Seine.

M. L'ELCHAT explique que le transport par route couvre les besoins actuels qui sont essentiellement locaux. Cependant le développement de la voie de transport fluvial est un de leurs objectifs, qui nécessite des démarches complexes pour obtenir des autorisations.

Madame LABEGUERIE interroge l'exploitant sur l'information faite à la population environnante.

M. KALTEMBACHER indique qu'en cas d'incident dont les effets seraient susceptibles de sortir du site, une prise en charge immédiate par le SIDPC (service interministériel de défense et de protection civile) serait mise en place.

Le PPI (plan particulier d'intervention) actuel couvre l'ensemble des situations à risques.

Des essais de sirène ont lieu tous les premiers mercredis du mois. Ce PPI a fait l'objet d'un exercice en 2012 en commun avec EDF et impliquant les services de l'état et le voisinage.

3- Présentation du bilan de l'année 2013 et des actions engagées pour réduire les nuisances de GDE

(Voir la présentation)

Monsieur ROUCHAUD, responsable de GDE Ile de France présente son bilan.

Les ferrailles sont issues de véhicules hors d'usage, de déchetteries ou provenances diverses Elles sont broyées et revendues à ALPA majoritairement ou d'autres aciéries pour refonte et revente d'acier neuf.

Au passage, Monsieur le Sous-Préfet félicite l'exploitant d'avoir pu construire une relation avec l'association ARPAL.

4- Présentation du bilan de l'inspection des installations classées sur le site de GDE

(Voir la présentation)

L'installation fait l'objet d'inspections régulières, qui sont réalisées par différents inspecteurs de l'unité territoriale, notamment à l'occasion de leur passage dans le secteur de Limay pour inspecter d'autres industriels voisins.

Toutes les plaintes reçues ont fait l'objet d'une inspection avec une réponse au plaignant.

La DRIEE note une baisse sensible de ces plaintes, une amélioration de la situation avec le voisinage et encourage GDE à continuer ses efforts.

Monsieur le Sous-Préfet fait confirmer ce constat par la mairie de LIMAY.

5- Présentation de la cessation d'activité de PRISM'O

(Voir la présentation)

Les raisons de cette cessation sont essentiellement d'ordre économique.

L'évacuation des déchets s'est effectuée dans des centres de traitements autorisés.

Les produits de traitement ont également été évacués.

Monsieur LABAQUERE estime que le délai nécessaire pour finaliser le mémoire de réhabilitation est de 3 mois.

6- Présentation du bilan de l'inspection des installations classées sur le site de GDE

(Voir la présentation)

La DRIEE indique qu'elle a constaté lors d'une visite d'inspection que la mise en sécurité du site (évacuation des déchets et produits dangereux, suppression du risque incendie/explosion, limitation d'accès) était effective. Elle explique que l'exploitant doit désormais démontrer que le site est dans un état compatible avec l'usage futur retenu en concertation avec le maire et le propriétaire (c'est à dire un usage industriel).

L'association Yvelines Environnement demande s'il y aura un délai de carence à quoi Monsieur KALTEMBACHER répond que la mise en sécurité est confirmée mais que le dossier de réhabilitation du site n'ayant pas été transmis, une interrogation sur la suffisance du niveau de dépollution demeure sans réponse.

Il est donc demandé à l'exploitant de transmettre rapidement les documents réglementaires.

Monsieur KALTEMBACHER conclut en rappelant que les dossiers présentés aujourd'hui ont, tous les trois, fait l'objet d'avancées avec l'exploitant.

Monsieur le Sous-préfet remercie l'ensemble des participants et l'accueil de SARP Industries. La séance est levée à 16h40.

Le Sous-Préfet,


Philippe PORTAL